

24/06/2024



**Service national  
de la jeunesse**

**SERVICE  
VOLONTAIRE**

Service volontaire de coopération

Checklist volontaire

### PREPARATION AU SERVICE VOLONTAIRE DE COOPERATION

**Je participe à l'info-session service volontaire du SNJ.**

*L'info-session service volontaire est obligatoire et te donne plus d'informations sur les possibilités qui s'offrent à toi dans le cadre du service volontaire. Tu peux t'inscrire en ligne via [notre site](#)<sup>1</sup>.*

**Je contacte le SNJ et le Cercle de Coopération des ONGD pour prendre un rendez-vous pour un entretien d'orientation.**

*Contacte [griska.lutgen@snj.lu](mailto:griska.lutgen@snj.lu) respectivement [svc@cercle.lu](mailto:svc@cercle.lu) pour une prise de rendez-vous.*

*Lors de ce rendez-vous tu recevras toutes les informations administratives et financières relatives au SVC.*

*Le Cercle de Coopération des ONGD est la plateforme nationale des ONGD. Lors de cet entretien tu auras une introduction au secteur de la solidarité internationale au Luxembourg. Tu pourras préciser tes attentes et souhaits par rapport au Service volontaire de coopération (SVC). Le Cercle t'orientera dans ta recherche de projet. Si tu souhaites approfondir tes connaissances de la solidarité internationale rends-toi au Centre d'information tiers monde ([CITIM](#))<sup>2</sup>.*

**J'effectue des recherches et m'informe sur les ONGD luxembourgeoises qui sont agréées par le SNJ ainsi que leurs projets.**

*Tu pourras commencer tes recherches afin d'affiner ton projet de volontariat. Lors de l'entretien d'orientation le Cercle te transmettra une liste des ONGD agréées par le SNJ. Cette liste est également disponible en ligne en cliquant [ici](#). En effet, seul les ONGD agréées par le SNJ peuvent participer au SVC. Cependant toute ONG a le droit de demander l'agrément au SNJ, ce qui veut dire que si tu trouves une ONG luxembourgeoise qui n'est pas sur la liste, tu peux lui proposer un SVC en lui précisant qu'elle pourra faire la demande d'agrément auprès du SNJ. Tu trouveras la liste des ONG sur le site du Cercle en cliquant [ici](#). N'hésite pas à commencer tes recherches avant l'entretien d'orientation du Cercle.*

<sup>1</sup> Tu pourras t'inscrire via notre site : <https://www.volontaires.lu/agenda/>

<sup>2</sup> Le CITIM, est un espace unique : une fenêtre sur un monde solidaire. Il est la seule vitrine de l'éducation à la citoyenneté mondiale et de la solidarité internationale au Luxembourg. Il dispose d'un espace de documentation et d'information spécialisé sur les questions de développement et sur la diversité culturelle. Plus de 10.000 livres, magazines et matériels didactiques sont disponibles pour les citoyens, les organisations et les institutions que ce soit en consultation sur place ou prêt à domicile.

24/06/2024

**Je prépare mon CV et ma lettre de motivation et l'envoi aux ONGD de mon choix.**

*Ta lettre de motivation est très importante. Elle témoignera du cheminement vers le service volontaire que tu auras déjà fait ainsi que tes motivations. Tu souhaites t'engager auprès d'une ONG pour un minimum de 6 mois, n'hésite pas à partager tes expériences acquises, que ce soit lors de stages ou études à l'étranger. L'autonomie et l'indépendance du la volontaire sont souhaitées par les ONG.*

**Je rencontre plusieurs ONGD.**

*Il est conseillé que tu contactes plusieurs ONG. Garde à l'esprit que l'ONG décide si elle souhaite avancer avec toi dans le cadre du SVC. Le fait d'avoir obtenu un ou plusieurs entretiens, ne signifie pas que ton SVC est assuré. Les entretiens avec les ONGD servent à se rencontrer, apprendre à se connaître et à partager tes motivations à réaliser un SVC avec leur organisation. C'est également le moment de poser tes questions sur leur mission, leur vision et leur travail en tant qu'ONGD luxembourgeoises mais aussi sur la façon dont tu seras encadrée.*

**Je décide avec quelle ONGD je souhaite réaliser mon service volontaire, selon les retours que j'ai eu des entretiens.**

*Choisir l'ONGD avec laquelle tu vas réaliser ton service volontaire est une étape importante. C'est le moment de faire le bilan des entretiens et de te demander si la manière dont les projets sont portés par l'ONGD te convient, si tu te sens en confiance ou encore si l'encadrement proposé te convient. Assure-toi que l'ONGD et le projet proposé correspondent à ce que tu recherches. Une fois que tu as l'accord de principe de l'ONGD tu peux passer à l'étape suivante.*

**Je complète et finalise le volunteering proposal avec mon sending organisation.**

*Ton **sending organisation** (SO) prépare et finalise avec toi ton volunteering proposal (proposition de mission) que sera soumise au SNJ. Le SO dispose du modèle du volunteering proposal. Ce document reprendra entre autres, tes responsabilités et les tâches que tu réaliseras lors de ton service volontaire. Une fois le volunteering proposal finalisé et signé par le SO et par toi, le SO l'enverra au SNJ. Tu devras également soumettre les documents suivants au SNJ([griska.lutgen@snj.lu](mailto:griska.lutgen@snj.lu)) : ton CV, un certificat de résidence, un relevé d'identité bancaire et une copie de ta carte d'identité.*

**Je prépare mon départ avec mon SO.**

*Certaines SO te proposeront de réaliser un stage au Luxembourg avant de partir en service volontaire. Cela te donnera le temps de te préparer à ton départ et au projet. Ta sécurité physique et mentale est de la responsabilité du SO. Elle est responsable de la préparation à ton service volontaire. La phase de préparation inclut plusieurs étapes. Ces étapes ne sont pas énumérées par ordre et d'autres étapes non mentionnées peuvent être proposées par le SO :*

**Je contrôle la validité de mon passeport.**

*Assure-toi que ton passeport est valable pendant toute la durée de ton service volontaire et au moins jusqu'à 6 mois après la fin de ton service volontaire.*

**Je confirme mon vol aller-retour.**

*Une fois que ton volunteering agreement (accord du service volontaire) est signée et que tu te sois bien informé des délais pour la demande de Visa tu peux acheter ton billet d'avion aller-retour. Assure-toi de ne signer le volunteering agreement qu'après avoir obtenu des explications de ta personne de référence auprès du SNJ. Confirme la procédure à suivre pour l'achat de ton vol avec ton SO. Assure-toi également au moment de l'achat des billets d'avion que l'accord de partenariat<sup>3</sup> entre ton SO et le SNJ est signé.*

---

<sup>3</sup> Nous te conseillons de lire la checklist sending organisation. Cela te permettra de connaître les étapes que le SO doit compléter pour que tu puisses réaliser ton SVC.

24/06/2024

**Je me rends à la *travel clinic* et chez mon médecin traitant.**

*Tu pourras obtenir les vaccins nécessaires à la [travel clinic](#) au CHL. Il est également conseillé que tu te rendes chez ton médecin traitant afin de faire un dernier check up médical et de préparer une pharmacie de voyage. Ton médecin saura te conseiller.*

**Je m'assure d'être souscrit à une assurance rapatriement et responsabilité civile pour toute la durée de mon service volontaire et m'informe sur une assurance santé complémentaire.**

*Il est obligatoire que tu sois souscrit à une assurance rapatriement et responsabilité civile pendant la durée de ton service volontaire. Tel que prévu par la [loi du 31 octobre 2007 sur le service volontaire des jeunes](#), le SO est responsable de contracter une assurance responsabilité civile auprès d'un assureur dûment agréé au Luxembourg à ton profit pour la durée de ton service volontaire. Ayant le statut de volontaire tu seras automatiquement souscrit à la CNS. Il est cependant conseillé que tu t'informe sur le système de santé du pays dans lequel tu te rendras et d'évaluer la nécessité d'avoir une assurance santé complémentaire. Si tu es déjà assuré par la [CMCM](#) tu peux les contacter directement afin de souscrire une assurance complémentaire pour ton séjour à l'étranger. Tu trouveras également d'autres options d'assurance en ligne ou auprès d'un assureur. **Attention toutefois au fait que tu ne seras plus coassuré pendant ton volontariat et que certains assureurs imposent un délai de carence.** N'hésite pas à demander des conseils à ton SO. Les frais liés aux assurances de rapatriement et de santé sont à ta charge.*

**J'entame la procédure de demande de Visa**

*Le SO doit t'informer par rapport à l'ambassade compétente ainsi que des documents nécessaires. Cependant c'est de ta responsabilité de compléter les démarches nécessaires pour l'obtention de ton visa. Assure-toi d'avoir une liste complète des documents demandés pour l'obtention de ton Visa. Assure-toi également du délai nécessaire pour la demande de Visa afin d'éviter de devoir modifier tes vols. Certaines ambassades ont des délais qui peuvent aller jusqu'à 6 mois. Sur demande nous pourrons t'envoyer une lettre de la part de notre service informant l'ambassade que tu participe au programme SVC.*

**Je m'assure de conserver tous les justificatifs que je souhaite me faire rembourser.**

*Tu peux te faire rembourser les frais de vol, de visa ou de titre de séjour et les vaccins. Assure-toi de bien conserver les bons justificatifs. Veille à conserver les bons justificatifs (copies de factures & preuves de paiement) pour les frais engagés. Le montant du remboursement est plafonné et sera communiqué par ta personne de référence au SNJ.*

**Je participe à un cours de premiers secours.**

*Cette étape n'est pas obligatoire mais est vivement conseillé. Tu pourras en parler avec ton SO. Nous te proposons des formations de premiers secours gratuite. Tu peux t'inscrire via [notre site](#)<sup>4</sup>. Le [CGDIS](#) propose également des cours de premiers secours gratuits dans tous les pays. Il te suffit de créer un compte sur leur site et de t'inscrire à la formation de ton choix.*

---

<sup>4</sup> Tu trouveras les offres de formation sur le lien suivant : <https://hey.snj.lu/formatiounen/>

24/06/2024

**J'élabore avec le SO le volunteering agreement.**

*Le SNJ fournit un volunteering agreement sur la base de la volunteering proposal. Cet accord contient des informations détaillées sur ton service volontaire, telles que tes tâches, ton logement, ton lieu de mission, les contacts avec ton mentor et ton superviseur sur place, les consignes de sécurité et bien plus encore. Assure-toi que tu as déjà reçu le feu vert du SNJ pour le service volontaire avant de participer à la formation avant le départ. Lors de la formation tu auras l'occasion de nous poser des questions et de revoir ton volunteering agreement avec nous. **C'est pourquoi nous te demandons d'attendre d'avoir participé au predeparture training avant de signer la convention.***

**Je participe au predeparture training (PDT).**

*Le predeparture training est obligatoire. Tu devras y participer avant ton départ en service volontaire. Les inscriptions se font via [notre site](#)<sup>1</sup>. **Avant de pouvoir y participer, tu dois avoir signé le volunteering proposal avec ton SO et l'avoir soumise au SNJ. Tu dois également avoir le feu vert du SNJ pour signer ton volunteering agreement après le predeparture training.***

**Je signe le volunteering agreement avec mon SO et l'SNJ.**

*Nous te demandons d'attendre d'avoir participé au predeparture training avant de signer ton volunteering agreement. Ainsi tu auras l'occasion de poser des questions à ton SO ou de proposer des modifications au volunteering agreement.*

**Je déclare mon séjour sur LamA**

*Nous te conseillons de déclarer ton séjour à l'étranger sur le site de LamA (Lëtzebuenger am Ausland, en français luxembourgeois à l'étranger) via le [quichet](#). Le fait de déclarer ton séjour auprès du MAEE lui permet d'être réactif au cas où des désagréments puissent survenir dans ton pays d'accueil.*

**PENDANT MON SERVICE VOLONTAIRE DE COOPERATION**

**Pendant mon service volontaire je m'assure d'avoir un contact régulier avec mon SO.**

*Dans le volunteering proposal et le volunteering agreement, le SO explique comment celle-ci compte s'occuper de toi pendant ton service volontaire. Veille à ce que les accords conclus te conviennent et surtout, reste en contact avec ton SO.*

*Comme recommandation, le SNJ suggère une rencontre par vidéocall par mois.*

**Je respecte les consignes de sécurités et les règles de bon fonctionnement établies par l'hosting organisation.**

*Ces consignes sont incluses dans le volunteering agreement. Assure-toi de bien les connaître et de les respecter pendant ton service volontaire. Ces consignes existent pour assurer ta sécurité pendant ton service volontaire. Il existe généralement un code de conduite que tu dois respecter.*

**En cas de difficulté sur place, j'essaie de comprendre la situation, j'en parle avec mon mentor sur place, je contacte mon SO et/ou le SNJ.**

*Indépendamment de la situation n'hésite pas à en parler à ton mentor sur place et le SO. Nous sommes également à ton écoute. Tu peux contacter ta personne de référence au SNJ à tout moment. ([griska.lutgen@snj.lu](mailto:griska.lutgen@snj.lu))*

**A MON RETOUR DU SERVICE VOLONTAIRE DE COOPERATION** **A mon retour du service volontaire je fais un débriefing avec le SO et le SNJ**

*Dès ton retour du service volontaire prend un rendez-vous avec ton SO et avec le SNJ. Tu dois faire un débriefing avec les deux organisations et échanger sur ton expérience, tes questions ou observations. Ces deux entretiens t'aideront à remplir ton questionnaire final, le remboursement claim for costs related to travelling et confirmation of participation in an activity.*

 **Je rempli mon questionnaire final, le remboursement claim for costs related to travelling & confirmation of participation in an activity.**

*Le SO dispose du modèle du remboursement claim for costs related to travelling et confirmation of participation in an activity. Elle te les fournira afin que vous puissiez y répondre ensemble. Une fois les documents finalisés il sera envoyé par le SO au SNJ. La confirmation of participation inclus un décompte financier que tu dois approuver. Le remboursement claim nécessite des copies des factures des dépenses encourus (vol, visa, vaccins, entre autres). Assure-toi que tu aies reçu la totalité de l'aide financière avant de signer la confirmation of participation avec le SO.*

 **Je participe à la session collective de debriefing « Back home training ».**

*Le SNJ propose une session de débriefing collective. Le Back home training est vivement conseillé. Tu rencontreras d'autres volontaires qui viennent de rentrer de leur service volontaire. Tu pourras partager ton expérience avec eux et vice-versa. Contacte ta personne de référence du SNJ : [griska.lutgen@snj.lu](mailto:griska.lutgen@snj.lu) pour avoir plus d'information sur le prochain Back home training.*

 **Je reçois auprès du SNJ une attestation de mon engagement.**

*Tu recevras une attestation de ton engagement après ton retour. Celle-ci t'es envoyé que par courriel. Il s'agit d'un document officiel qui atteste de ton expérience dans le cadre du SVC.*

 **Je témoigne de mon expérience via un article publié dans un journal, sur le site du SO, ou lors d'activités organisées par mon SO.**

*Cela sera discuté avec ton SO au moment de l'élaboration de ton volunteering proposal. Tu sauras à l'avance si tu auras des articles à écrire et/ou des témoignages à préparer. Le SO peut également te proposer d'autres activités. Tu peux aussi participer à un PDT pour témoigner de ton expérience aux futurs volontaires.*

 **Je capitalise mon expérience : que puis-je faire au Luxembourg à la suite du service volontaire ? à court terme et à long terme ?**

*Et maintenant ? Tu peux t'engager aussi au Luxembourg. Informe-toi auprès de ton SO, d'autres ONGD et/ou du Cercle. Tu as aussi la possibilité de t'engager professionnellement dans la coopération au développement. Tu trouveras plus de détails sur les programmes auxquels tu pourras postuler sur la brochure du MAEE « [S'engager avec la coopération au développement](#) ».*